

Mercredi 18 octobre 2023

Communiqué de presse

Avis de Parution, *Etudes*

Itinéraire des jeunes en bac professionnel

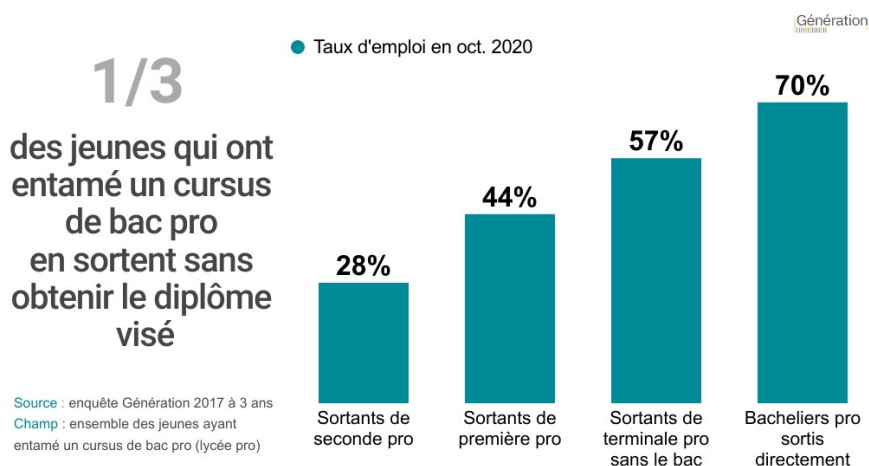
Décrochage, bac + 1 & études supérieures

Diplômés, décrocheurs, ou en poursuite d'études, quel devenir sur le marché du travail pour les jeunes inscrits initialement en bac pro ? Thomas COUPPIÉ et Arthur SAWADOGO, du département entrées et évolutions dans la vie active du [Céreq](#), ont reconstitué à partir de l'enquête Génération les parcours de 213 500 jeunes entrés dans un cursus de baccalauréat professionnel. Cette étude produite à la demande de la ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels et présentée, à la Maison de la Chimie (Paris, 7^{ème}), mercredi 18 octobre mesure les bénéfices et les risques sur l'insertion professionnelle de leur niveau de sortie : de la seconde professionnelle à l'enseignement supérieur.

Bac pro : plus le décrochage est précoce, plus l'insertion est difficile

- 1/3 des jeunes qui ont entamé un cursus de bac pro en sortent sans obtenir le diplôme visé.
- Parmi les jeunes qui décrochent, le moment même du décrochage n'est pas sans conséquence. Décrocher le plus tard possible - en terminale pro plutôt qu'en première pro, en première pro plutôt qu'en seconde pro - améliore le taux d'emploi.
 - o Le taux d'emploi, en octobre 2020, des terminales pro sans le bac est de 57% vs 44% pour les sortants de première pro, vs 28% pour les sortants de seconde pro. Il est de 70% pour les sortants avec bac pro.

Bac pro : + le décrochage est précoce, + l'insertion est difficile



Bac pro et formation complémentaire : un bénéfice net pour l'insertion

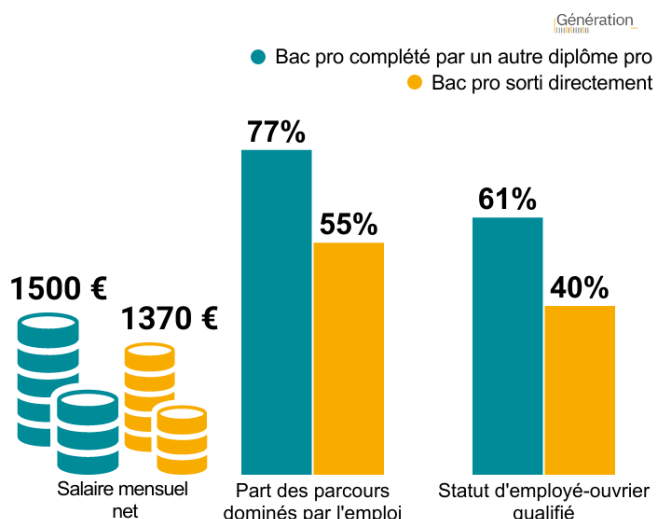
- Plus de la moitié des jeunes entrés en bac pro débutent dans la vie active avec leur bac comme plus haut diplôme.
- Les jeunes qui ont complété leur bac pro par un autre diplôme professionnel (mention complémentaire, CAP, brevet professionnel, etc.) en tirent un bénéfice très net en matière d'insertion :
 - o 77 % ont un parcours dominé par l'emploi (34 mois sur 40 en emploi), vs 55 % pour les diplômés entrés directement sur le marché du travail après leur bac pro.

- Leur salaire mensuel est de 1500 euros nets en moyenne vs 1370 euros.
- 61 % sont employés-ouvriers qualifiés (22% peu qualifiés) vs 40 % (et 41% peu qualifiés) pour ceux sortis directement.

Bac pro & formation complémentaire : bénéfice net pour l'insertion

1 jeune sur 2
 entré en bac pro
 débutera dans la
 vie active avec le
 bac comme plus
 haut diplôme

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans
 Champ : ensemble des jeunes ayant entamé
 un cursus de bac pro (lycée pro)



Bac pro et études supérieures : un pari risqué

- 16% des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro ont validé un diplôme de l'enseignement supérieur, un BTS pour la majorité.
- Ceux qui échouent dans le supérieur (41 % de ceux s'y étant engagés) rencontrent des conditions d'insertion proches des bacheliers entrés directement sur le marché du travail, une orientation vers un « bac+1 » (validé ou non) aurait été plus bénéfique.
- Toutefois, en cas de réussite dans le supérieur, les bénéfices sont certains :
 - Les bac pro diplômés d'un Bac +3/+4 sont 64% à être cadres vs 15% des diplômés de bac pro seulement.
 - Les bac pro diplômés d'un Bac +3/+4 gagnent 1790 euros vs 1400 euros net par mois pour les diplômés de bac pro seulement.

Au-delà de la diversité des parcours, cette nouvelle étude confirme le rôle déterminant du niveau de formation initiale dans l'accès à l'emploi. Elle démontre l'intérêt de lutter contre le décrochage, d'autant plus quand celui-ci intervient précocement. Elle met en évidence que l'obtention d'une certification complémentaire d'un an au bac pro peut s'avérer presque aussi gratifiante qu'une poursuite d'études réussie dans l'enseignement supérieur et clairement plus gratifiante si cette poursuite d'études se solde par un échec. En revanche, le pari de l'enseignement supérieur devient gagnant pour ceux qui en sortent diplômés, en termes de qualité d'emploi (statut, qualification et rémunération).

[Débuter un bac pro : pour quels diplômes et quelle insertion ?](#)

Coupié T. et Sawadogo A., Céreq Etudes, n° 52, Octobre 2023

- Céreq Bref 444 - [Vers un accompagnement « inclusif » des adultes handicapé-es dans la formation professionnelle ?](#)
- Céreq Bref 443 - [Comment les seniors envisagent-ils leur avenir professionnel jusqu'à la retraite ?](#)
- Céreq Bref 442 - [Inégalités de genre en début de vie active, un bilan décourageant](#)

Céreq Études

- *Céreq Études 48* - [L'entreprise face à l'enjeu compétences : ce que nous enseignent les travaux du Céreq](#)

Les derniers podcasts du Céreq

Les analyses des experts du Céreq, sont désormais disponibles en #podcast, où chaque étude vous est racontée en 5 minutes. [Retrouver tous les épisodes >](#)

Les podcasts du Céreq sont aussi disponibles sur :



En cas de reprise du communiqué, merci de citer le nom des auteurs et le de la publication.



Céreq

Depuis 1971 |

Établissement public national sous la tutelle du ministère en charge de l'Éducation et du ministère en charge de l'Emploi.

Le Céreq a pour mission de mieux connaître et comprendre les liens entre formation, travail et emploi. Depuis sa création en 1971, il construit des dispositifs d'enquêtes statistiques originaux ; conduit des études et des travaux de recherche ; et contribue dans son champ à l'évaluation des politiques publiques.

+ d'infos & tous les travaux
www.cereq.fr



Contact presse : PIERRE HALLIER

pierre.hallier@cereq.fr

+33 (0)4 91 13 28 48